

Le Promoteur Courtier

Cabinet en courtage hypothécaire (9204-1672 Québec inc.)



Politique de confidentialité conforme à la loi 25 sur la protection des renseignements personnels

La présente vous est remise afin de vous donner toutes les informations nécessaires compte tenu de la récente modernisation de différentes lois visant la protection de vos renseignements personnels. Lorsque vous recevez les services financiers offerts par notre cabinet de courtage hypothécaire, votre courtier recueille dans votre dossier différents renseignements personnels vous concernant soit :

- Votre nom, votre adresse postale, votre numéro de téléphone, votre date de naissance, 2 pièces d'identités de même que votre adresse personnelle et courriel dans certaines situations;
- Des renseignements liés à votre financement contenus dans votre dossier et ceux relatifs à vos finances actuelles;
- Des renseignements additionnels nécessaires pour répondre à vos besoins tels que vos renseignements relatifs à vos revenus et dépenses, vos renseignements sur votre emploi, etc.

Votre courtier hypothécaire obtient vos renseignements personnels, à l'oral comme à l'écrit, directement de vous, des professionnels que vous consultez ou encore en consultant différents registres tel que le registre foncier et votre cote de crédit. Votre courtier hypothécaire recueille uniquement les renseignements qui sont nécessaires pour vous rendre des services financiers hypothécaires.

Votre dossier est conservé de manière confidentielle et sécuritaire par votre courtier et le cabinet en courtage hypothécaire. Le cabinet en utilise les renseignements contenus à votre dossier pour les fins des services et produits financiers qui vous sont offerts. Afin de nous permettre de vous rendre les services, vos renseignements peuvent être partagés, lorsque nécessaire, avec les types d'intervenants suivants :

- Fournisseurs de services et produits financiers; (banques, Caisse Desjardins, prêteurs...)
- Autres professionnels de l'immobiliers; (notaires, évaluateurs...)
- Assureurs (assureurs bancaires et/ou privés);
- Tout autre intervenant si la loi le permet et en lien directe avec les services financiers offerts.

Si un accès à vos renseignements personnels est requis, cet accès sera limité et encadré afin de préserver la sécurité et la confidentialité de vos données. Ces intervenants sont liés par des exigences légales ou contractuelles en matière de protection des données. Il est à noter que l'intervenant qui reçoit communication de vos renseignements personnels pourrait les conserver sur des serveurs à l'extérieur du Québec.

Ce pourrait être le cas, par exemple, pour les banques à charte fédérale ou d'un assureur. Vos renseignements personnels seront conservés pour la durée requise par les différentes lois encadrant la pratique du courtage hypothécaire et ils seront par la suite détruits sécuritairement conformément à la loi.

Dans certaines circonstances, la loi vous permet de restreindre, refuser ou retirer l'accès à tout ou partie de vos renseignements. Il est à noter que ce type de demande pourrait vous empêcher, dans certains cas, de recevoir le service financier demandé. Si telle est votre décision, veuillez en aviser votre courtier hypothécaire, celui-ci pourra vous expliquer davantage les implications et confirmer votre décision.

En tout temps, vous avez le droit de demander d'avoir accès à vos renseignements personnels ou de les faire rectifier. Il suffit de vous adresser au cabinet en courtage hypothécaire Le Promoteur Courtier.

Pour toute question, n'hésitez pas à demander à notre personnel de vous mettre en contact avec le responsable de la protection des renseignements personnels de notre cabinet de courtage (RPRP). Nous vous invitons également à prendre connaissance de la Politique relative à la protection des renseignements personnels à laquelle nous adhérons et qui se trouve sur le site internet de la Commission d'accès à l'information du Québec, (R:9-7-2024)